https://affairesjuridiques.aphp.fr/textes/arrete-du-13-decembre-2019-modifiant-larrete-du-29-mai-2009-relatif-aux-transports-de-marchandises-dangereuses-par-voies-terrestres-dit-arrete-tmd/
Arrêté du 13 décembre 2019 modifiant l'arrêté du 29 mai 2009 relatif aux transports de marchandises dangereuses par voies terrestres (dit « arrêté TMD »)
13/12/2019
« L'arrêté TMD transpose la directive 2008/68/CE modifiée et actualise les mesures laissées à l'initiative des autorités nationales par les réglementations internationales relatives aux transports de marchandises dangereuses par voies terrestres ». Ce texte « permet la mise en œuvre de la dérogation n° RO-bi-FR-4 prévue par l'annexe I de la directive 2008/68/CE. Cette dérogation concerne les conditions d'utilisation des emballages ».